



APPEL PUBLIC

Un mécanicien (h/f) D2 ou D4 pour le Service Travaux

MISSION

L'Administration communale d'Yvoir procède au recrutement d'un mécanicien (h/f) dont la mission consistera à assurer l'entretien courant, contrôler le fonctionnement, diagnostiquer les origines des pannes et effectuer les réparations des machines, engins et véhicules de l'Administration.

ACTIVITÉS

Sous la responsabilité du contremaître, le mécanicien intervient tant en prévention qu'en réparation sur les machines (débroussailleuses, tondeuses...), engins de chantier et véhicules (voitures, camionnettes, camions) de l'Administration.

Il aura donc en charge :

- Le contrôle de l'état de fonctionnement, l'anticipation des pannes, le dépannage et l'amélioration du rendement des machines, engins de chantier et véhicules ;
- Le nettoyage, la réparation et le remplacement des pièces et mécanismes en panne ;
- La rédaction des fiches techniques d'intervention (dossier de maintenance des machines) ;
- L'amélioration des procédures de maintenance ;
- La pose de diagnostics et sur la base de ceux-ci, la réparation et le réglage des machines, engins de chantier et véhicules en se basant sur les informations du constructeur ou les instructions du supérieur ;
- La réparation, le montage et le remplacement des pneus ;
- La maintenance et la mise en état de l'ensemble des véhicules ;
- La réalisation des entretiens courants (vidanges, freins, plaquettes, etc.).

COMPÉTENCES ET QUALITÉS REQUISES POUR LE POSTE

- ✓ Expertise technique, mécanique et électromécanique ;
- ✓ Respect des règles de sécurité ;
- ✓ Connaissances de l'outil informatique (et notamment la maîtrise des logiciels de Gestion de la maintenance assistée par ordinateur) ;
- ✓ Lecture des plans, schémas et notices techniques ;
- ✓ Polyvalence et réactivité ;

- ✓ Autonomie : s'organiser en prenant des initiatives dans le cadre de responsabilités définies ;
- ✓ Rigueur, méthode et logique ;
- ✓ Communication écrite et orale aisées ;
- ✓ Capacité d'adaptation aux changements et à l'évolution des techniques et des matériels.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ACCÈS

- Etre belge ou citoyen de l'Union Européenne ;
- Avoir une connaissance de la langue française jugée suffisante au regard de la fonction à exercer ;
- Jouir des droits civils et politiques ;
- Etre de conduite irréprochable ;
- Être titulaire, au minimum d'une qualification. Le critère de la qualification est lié à la possession obligatoire d'un diplôme ou d'un certificat au moins égal à celui qui est décerné à la fin des études d'enseignement technique secondaire inférieur (E.T.S.I) ou professionnel secondaire inférieur (E.P.S.I.) ou après avoir suivi les cours techniques secondaires inférieurs (C.T.S.I) ou les cours professionnels secondaires inférieurs (C.P.S.I.) ou à l'issue de la 4ème année de l'enseignement secondaire (2ème degré - CESDD). Sont considérés comme équivalents :
 - 1) Les titres de compétence de base délivré par le Consortium de Validation des compétences et correspondant au niveau du diplôme du 2ème degré et en lien avec l'emploi considéré.
 - 2) Les titres de formation certifiés et délivrés par un organisme agréé par le Gouvernement wallon :
 - a. Le Forem (certificat de formation professionnelle)
 - b. Un centre de formation permanente des classes moyennes (certificat d'apprentissage)
 - c. Un centre de formation professionnelle pour handicapés, subsidié par le fonds communautaire pour l'intégration sociale et professionnelle des personnes handicapées (AVIQ)
- Être dans les conditions d'engagement A.P.E (demandeur d'emploi) est un plus ;
- Disposer **d'une expérience minimale de 5 ans** (récente) dans une fonction similaire ;
- Disposer du permis B (le permis C ou CE est un atout).

INFORMATIONS SUR LE POSTE

- Statut : contractuel

- Contrat : durée déterminée de 12 mois, en vue d'un contrat à durée indéterminée si la personne convient
- Horaire : temps plein (38h/semaine)
- Salaire de la fonction :
 - Expérience valorisable à concurrence de 10 années maximum pour le secteur privé ou en qualité de travailleur indépendant et de la totalité pour le service public ;
 - Rémunération selon l'échelle barémique D2 (diplômes équivalents au secondaire inférieur) ou D4 (diplômes équivalents au secondaire supérieur).
- Avantages : allocation de fin d'année, jours de congés extra-légaux, 2^e pilier de pension pour les agents contractuels, octroi de chèques-repas (4€).

MODALITÉS D'INTRODUCTION DES CANDIDATURES

Sous peine de nullité, les candidatures dûment motivées - lettre de motivation, CV, extrait de casier judiciaire récent (- de 3 mois), copie du diplôme et éventuellement passeport APE valide délivré par le FOREM - sont à adresser par courrier électronique ou postal au Service GRH, à l'attention de Mme Céline LAMAND (Rue de l'Hôtel de Ville, n°1 à 5530 YVOIR – celine.lamand@yvoir.be) **au plus tard pour le 15 novembre 2020**. Tout dossier incomplet ou remis après la date de clôture de l'appel public sera irrecevable (date de la poste ou du courriel faisant foi).

Personne de contact : Service GRH – Mme Céline LAMAND (082/610377 - celine.lamand@yvoir.be)

ÉPREUVES

- Une épreuve pratique portant sur les connaissances professionnelles utiles pour la fonction (organisée fin novembre) ;
- Une épreuve orale permettant de déceler les motivations du (de la) candidat(e), de comparer son profil avec les exigences générales inhérentes à sa fonction (organisée mi-décembre).

Le calendrier annoncé sera clairement conditionné par l'évolution du contexte sanitaire.

Chaque épreuve sera cotée sur 50 points.

Au total, les candidats doivent obtenir 60 % des points au minimum.

Pour le Collège communal,

La Directrice générale,

J. LECOCQ



Le Bourgmestre,

P. EVRARD

